



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MATANE

20 mars 2017

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Jean-Guy Desrosiers:

- M. Desrosiers demande au conseil quels sont les travaux à faire à l'aéroport.

Réponse

- Le conseiller, monsieur Steve Girard répond à M. Desrosiers que la Ville souhaite profiter du Programme Fonds Chantier-Canada-Québec pour déposer une demande d'aide financière pour faire la réfection de la piste, de l'aérogare ainsi que d'un système d'approche GPS.

Monsieur Benoît Harrisson:

- M. Harrisson souhaite connaître les coûts d'entretien des chemins pour le secteur Saint-Luc.

Réponse

- Le maire suppléant, monsieur Nelson Simard répond qu'il n'a pas la réponse à sa question, mais qu'il en prend note et que l'information lui sera transmise.
- M. Harrisson demande au conseil pour quelle raison, lors de fermeture de route en raison de tempête, la Ville laisse un camion sans conducteur pour fermer la route. Il précise que c'était le cas lors de la dernière tempête près de l'ancienne école Marie-Guyart.

Réponse

- Le conseil ne peut répondre à M. Harrisson. Des informations seront prises et elles lui seront communiquées.

Monsieur Raymond Tremblay:

- M. Tremblay souhaite avoir des informations sur la pétition concernant le système de santé à Matane.

Réponse

- Le conseiller, monsieur Mario Hamilton répond à M. Tremblay que les porteurs du dossier sont le maire et le député et qu'il devra s'adresser à ces derniers pour avoir plus de détail. Il précise toutefois que le comité vigilance que la Ville a mis en place débutera bientôt ses activités.

Monsieur Michel Thibault:

- M. Thibault se plaint du manque de stationnement au Colisée Béton provincial lors de tournoi de hockey.

Réponse

- Le conseil prend note des commentaires de M. Thibault.

Madame Johanne Bérubé:

- Mme Bérubé demande au conseil des informations concernant l'entente relative au partage et à la fourniture des services d'ingénierie et d'expertise technique avec la MRC de la Matanie.

Réponse

- Le directeur général répond à Mme Bérubé que cette entente avec la MRC accorde à la Ville 120 heures de services en ingénierie et en expertise technique. Comme la Ville n'a pas l'intention de les utiliser, l'entente prévoit que les heures soient offertes aux municipalités de la Matanie.

Madame Richère Blier:

- Mme Blier demande au conseil des informations sur la prestation de retraite de l'employé numéro 60.

Réponse

- Le directeur général donne à Mme Blier les informations concernant la prestation retraite.

Madame Richère Blier:

- Mme Blier indique au conseil qu'elle trouve exagérée le fait que cinq personnes participent au dîner-conférence du député, monsieur Rémi Massé.